

Le gouvernement veut réduire la facture énergétique des TIC

Les Ministères de l'Économie et de l'Écologie dévoilent les résultats du rapport portant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement durable.

Aujourd'hui, la consommation d'énergie des TIC représente **plus de 13 % de la consommation électrique française**. Ce taux pourrait même approcher les 20 % ces prochaines années. Les TIC représentent ainsi le premier poste de consommation d'électricité des ménages, après le chauffage et la fourniture d'eau chaude sanitaire.

Ceci n'est guère surprenant. Les TIC regroupent téléviseurs, ordinateurs, serveurs, mais aussi des appareils discrets, qui consomment toutefois beaucoup d'énergie : **chargeurs de téléphones portables, passerelles internet, etc.** Pas étonnant dans ces conditions que ces appareils arrivent à dépasser en consommation des domaines comme l'équipement de la cuisine ou l'éclairage.

Le groupe de réflexion 'Eco-TIC' se chargera de mettre en application tout un lot de mesures, et ce, dès cet été. Plusieurs pistes ont été proposées par **Jean-Louis Borloo** et **Christine Lagarde**. Les premières toucheront directement les équipements : mise en place d'un observatoire, meilleur affichage de la consommation des appareils, diminution de cette consommation (en particulier celle des serveurs et des passerelles Internet), allongement de la durée de vie des téléphones mobiles et meilleur traitement des déchets électroniques.

L'État compte également réfléchir sur des sujets de fond qui auront une incidence indirecte sur la consommation électrique générée par les TIC : réutilisation de la chaleur des centres de données, prise en compte du développement durable dans les décisions des régulateurs du secteur (ARCEP et CSA) et **politique en faveur du télétravail**. L'État souhaite enfin montrer l'exemple en devenant lui-même un bon élève en terme de Green IT.

Vous retrouverez l'intégralité de ce rapport [à cette adresse](#).